



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 4 mai 2023

DSSI 64 2022.GSI.3280 Centre bernois de prévention du suicide – Restructuration des bâtiments et extension des urgences pédopsychiatriques

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
CSoc (Gasser)	Approbation avec les charges suivantes :		
	1. Module 1 : octroyer la contribution aux investissements activables, de l'ordre de 1 570 000 francs, sous la forme d'un prêt à long terme sans intérêts.	+	
	2. Module 3 : augmenter de 500 000 francs le crédit destiné à couvrir les investissements pour le traitement à domicile équivalent à une prise en charge hospitalière. Cette contribution doit aussi être octroyée sous la forme d'un prêt à long terme sans intérêts.	+	